



Forézienne®
The Productive Solution

FICHE DE DONNEES SECURITE

Date d'édition:
01-06-10 Révision: 1

Distributeur :

SOCIETE : Forezienne MFLS
ADRESSE : Z.A. Le Chanasson 42110 EPERCIEUX ST PAUL

PERSONNE AUTORISEE : Mr Richard Muselle
FONCTION: responsable qualité
TELEPHONE : +33 477 27 47 00 -TELECOPIEUR : +33 477 27 04 75

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Identification de la société : Voir distributeur.

Nom commercial : **BATI0176**

Type de produit Adhésif.

Usage : Industriel.

2. INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom de la substance	Valeur (s)	N° CAS / N° EINECS / Index CE	Symbole	Phrase(s) R
Colophane	< %	8050-09-7/-----/232-475-7		R43
N-hexane	< %	110-54-3/-----/203-777-6	F, Xn, Xi, N	R 48/20-65, R 38, R 67, R 51-53
Heptane, N-heptane	< %	142-82-5/-----/205-563-8	F, Xn, Xi, N	R 11, R 65, R 38, R67, R50-53
Cyclohexane	< %	110-82-7/-----/203-806-2	F, Xn, Xi, N	R 11, R 65, R 38, R67, R50-53
Hexane	< %		F, Xn, Xi, N	R 11, R 65, R 38, R67, R51-53
Butanone	< %	78/93/3/-----/201-159-0	F, Xi	R 11, R36, R66, R67
Formaldéhyde	< %	50-00-0/-----/200-001-8	T, C	R 23/24/25, R 34, R 43
Para-tertiaire butylphénol	< %	-----/202-679-0	Xi, N	R : 36/37/38-51/53
O-xylène	< %	1330-20-7/-----/215-535-7	Xn, Xi	R 20/21, R 38

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Dangers principaux : Facilement inflammable.
Irritant pour les yeux et la peau.
L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Aux dangers pour la santé : Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer une irritation de la peau et des dermatoses dues aux propriétés dégraissante du produit.
Attaque de nombreux plastiques.



4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin.
Ne jamais rien faire absorber par la bouche une personne inconsciente.

- Inhalation : Transporter la victime à l'air frais, dans un endroit calme, dans une position demi couchée et si nécessaire appeler un médecin.
Respiration artificielle et/ou oxygène si nécessaire.
- Contact avec la peau : Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
Laver au savon avec une grande quantité d'eau.
Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.
- Contact avec les yeux : Laver abondamment à l'eau (pendant 20 minutes minimum) en gardant les yeux grands ouverts et en retirant les verres de contact souples, puis se rendre immédiatement chez un médecin.
- Ingestion : Ne pas faire vomir.
Rincer la bouche, ne rien faire boire, calmer la victime, et la conduire immédiatement à la clinique ou chez le médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyen(s) d'extinction approprié(s) : Poudre chimique sèche, mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone (CO₂), eau pulvérisée, sable, terre.
- Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour des raisons de sécurité : Ne pas utiliser un jet d'eau.
- Méthode(s) spéciale(s) : Refroidir, si possible les récipients / citernes / réservoirs par pulvérisation d'eau.
Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.
- Risques spéciaux: Danger d'explosion des vapeurs.
Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se répandent sur le sol.
En cas de feu le produit se décompose en : oxydes de carbone (CO et CO₂), gaz corrosifs et toxiques et fumées.
- Equipements spéciaux pour la protection des intervenants : Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection.

6. MESURES EN CAS D'EPANDAGE ACCIDENTEL

- Précautions individuelles : Evacuer le personnel vers un endroit sûr.
Tenir à l'écart de toute source d'ignition.
Etre vigilant à un retour de flamme possible.
Assurer une ventilation adéquate.
Eviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.
- Précaution(s) pour la protection de l'environnement : Stopper la fuite, si possible sans prendre du risque.
Endiguer et contenir le produit renversé.
Ne pas permettre la pénétration dans les canalisations d'eau et égouts car cela créera un risque d'explosion. Si cela se produit avertir immédiatement les autorités locales.
Eviter la contamination des eaux souterraines.
- Méthode(s) de nettoyage : Ecoper ou pomper le liquide le plus rapidement possible à l'aide d'une pompe antidéflagrante ou à main. Mettre le liquide recueilli dans un récipient adéquat.
Eponger avec un produit absorbant inerte (par exemple du sable, de la sciure, un agglomérant universel, un gel de silice).
Collecter dans des récipients appropriés et fermés pour élimination.
Eliminer comme un déchet dangereux.

7. MANIPULATION DE STOCKAGE

Manipulation

- Précaution(s) : Les vapeurs sont plus lourdes que l'air. Elles peuvent se répandre le long du sol et former des mélanges explosifs avec l'air.
Eviter tout contact avec les yeux et la peau et ne pas respirer les vapeurs et brouillards.
Ne pas manger, boire ni fumer dans les endroits où l'on utilise le produit.
Douche, bain oculaire, et point d'eau à proximité.
- Mesure(s) d'ordre technique : Appareils électriques et éclairages antidéflagrants avec terre.
Eviter les décharges d'électricité statique.
- Conseil(s) d'utilisation(s) : Garder les emballages solidement fermés et les éloigner de sources de chaleur, d'étincelles et de flammes nues. Ne pas utiliser des outils pouvant provoquer des étincelles.

Stockage

- Précautions(s) : Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.
- Condition(s) de stockage : Conserver dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver à l'écart de toute flamme ou sources d'étincelles – ne pas fumer. Conserver à l'abri du soleil et de toutes autres sources de chaleur.
- Matière(s) incompatible(s) à éloigner : Conserver à l'écart des : acides forts, bases fortes et substance comburantes.
- Type de matériaux à utiliser pour l'emballage/conteneur : Acier inoxydable, acier doux, verre.
- Matériaux d'emballage non-adaptés : Eviter certains plastiques solubles dans le produit. Caoutchoucs.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION – PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesure(s) d'ordre technique : Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

Paramètre(s) de contrôle :

- Procédure(s) de surveillance recommandée(s) : Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

Protection individuelle :

- Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. (appareil respiratoire avec filtre A).
- Protection des mains : Gants en caoutchouc nitrile.
- Protection de la peau : Tablier et bottes résistants aux solvants.
- Protection des yeux : Lunettes de sécurité ou écran facial.
- Mesure d'hygiène : Ne pas manger, ne pas boire ni fumer pendant le travail.
Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.
Tenir l'atelier le plus propre et le mieux en ordre possible.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations générales

- Aspect : Liquide.
- Couleur : Beige.
- Odeur : Caractéristique.

Information importantes relatives à la santé et à l'environnement

- pH : Non applicable.

- Point / intervalle d'ébullition : 56°C.
- Point d'éclair : -20°C.
- Limite d'explosivité : 1,1-13% Vol dans air.
- Densité relative (eau=1) : Approx. 0,845.
- Viscosité : Approx. 2500 mPas
- Hydrosolubilité : Pratiquement insoluble.
- Solubilité aux solvants : Soluble dans la plupart des solvants organiques.

10. STABILITE ET REACTIVITE

- Stabilité : Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7.
- Conditions à éviter : Conserver à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition.
- Matières à éviter : Eviter certains plastiques solubles dans le produit.
Régit violemment au contact de : Acides forts, bases fortes, substances comburantes, aldéhydes.
- Produits de décomposition dangereux : En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone, gaz corrosifs et toxique.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Information(s) générale(s) : Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

Toxicité aiguë

- Inhalation : Irrite l'appareil respiratoire et peut provoquer des maux de gorge et déclencher une toux. Les symptômes d'une exposition excessive sont un étourdissement, des maux de tête, une lassitude, des nausées, la perte de conscience, l'arrêt de la respiration.
- Contact avec la peau : Des contacts fréquents ou prolongés peuvent dégraisser ou dessécher la peau, conduisant à une incommodité ou à des dermatites.
- Contact avec les yeux : Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations.
- Ingestion : Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.
- Effet(s) spécifique(s) : La consommation d'alcool peut augmenter les effets toxiques.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

- Information(s) générale(s) : Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.
- Persistance et dégradabilité : Le produit n'est que partiellement biodégradable dans le sol et dans l'eau.
- Effets sur l'environnement : Il n'y a pas de données ecotoxicologiques connues pour ce produit.
Peut être dangereux pour l'environnement.
- Toxicité aquatique : Peut entraîner des effets préjudiciables à long terme pour l'environnement aquatique.

13. MESURES RELATIVES A L'ELIMINATION

Déchets / produits non-utilisés : Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux.
Ne pas jeter les déchets à l'égout.


Emballages contaminés : Les récipients vides seront recyclés, réutilisés ou éliminés en suivant les règlements locaux.
Ne pas brûler les fûts vides ni les découper au chalumeau.




14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- Information générale : Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer et de l'ICAO/IATA pour le transport par air.
 - Numéro ONU : 1133
 - Voies terrestres (route, directive 94/55/CE/ rail, directive 96/49/CE)
 - Classe de danger : 3
 - Groupe d'emballage : II
 - Etiquettes ADR/RID : 3
- Voies maritimes (IMDG)
Voies aérienne (ICAO/IATA)


15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

- Etiquetage : Selon les directives européennes sur la classification, l'emballage, et l'étiquetage des substances dangereuses 67/548 (En utilisant la méthode de calcul 88/379).
 - Symbole(s) : F – Facilement inflammable ; Xi – irritant ; N – Dangereux pour l'environnement
- 

F - Facilement inflammable



Xi - Irritant



N - Dangereux pour l'environnement
- Phrase(s) R :
11 Facilement inflammable.
36/38 Irritant pour les yeux et la peau.
50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des termes pour l'environnement aquatique.
67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
 - Phrase(s) S :
17 tenir à l'écart des matières combustibles.
33 Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.
9 Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.
- Information(s) complémentaire(s) : Maladies professionnelles : (Code de la sécurité sociale) tableau n°84 concerné. Con tient de la colophane. Peut déclencher une réaction allergique.

16. AUTRES INFORMATIONS

- Législation(s) suivie(s) : Cette fiche de données de sécurité répond aux directives et adaptations : 31^e.
- Avis ou remarques importantes : Les informations données dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur l'état des connaissances actuelles en notre possession et notre expérience.
Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée aux utilisateurs.
Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.
Aucune responsabilité ne sera acceptée (sauf spécifiée par une loi) survenant suite à l'utilisation de l'information reprise dans cette fiche de données de sécurité.
Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.
- Utilisation de la substance / Préparation : Adhésif.
- Restriction : Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s).



Forézienne®
The Productive Solution

FICHE DE DONNEES SECURITE

Date d'édition:
01-06-10 Révision: 1

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes à la Directive 2001/58CE de la Commission de la CEE.

DENEGATION DE RESPONSABILITE : Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être digne de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons, entre autres, que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du Document